

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL181

présenté par
Mme Limon, rapporteure

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« enfants »,

le mot :

« mineurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.